

Nouveaux comportements alimentaires : les incidences sur les agriculteurs

André Neveu¹

Les agriculteurs sont contraints de changer leurs méthodes de travail mais peuvent conserver une liberté d'action.

Partout dans le monde, les consommateurs modifient leurs comportements alimentaires et donc leurs achats. Traditionnellement, ces évolutions sont lentes, comme par exemple en France, la réduction de la consommation de viande rouge qui se poursuit depuis plusieurs dizaines d'années.

Aujourd'hui, au moins dans les pays occidentaux, les changements se manifestent de plus en plus rapidement car ils sont relayés et amplifiés par les médias et la grande distribution. Dans leurs nouveaux choix, les consommateurs sont en priorité soucieux de leur santé. Mais ils recherchent aussi leur plaisir tout en se préoccupant de l'environnement ou de l'avenir de la planète. C'est tout un ensemble d'appréciations nouvelles qui expliquent la grande diversité des comportements des consommateurs dans leurs achats de produits alimentaires. L'ensemble des entreprises de la filière agroalimentaire devra s'adapter à ces changements. Pour leurs achats de produits alimentaires, les consommateurs s'efforcent de les faire coïncider avec leurs nouvelles préoccupations. Ce n'est pas toujours simple, surtout pour les catégories sociales dont le pouvoir d'achat n'évolue pas ou peu. On observe néanmoins les tendances suivantes :

- le boom des achats de produits issus de l'agriculture biologique auxquels on peut associer les plats végétariens. C'est la conséquence évidente de la méfiance à l'égard des pesticides et des plantes génétiquement modifiées (OGM) ainsi que de tous les additifs alimentaires d'origine chimique ;

¹ André Neveu est membre de l'Académie d'agriculture de France.

- l'attrait pour les produits locaux et les circuits courts mais aussi, et c'est contradictoire, pour les produits exotiques et étrangers ;

- le souhait de contribuer à protéger l'environnement sous tous ses aspects (eaux, forêts, biodiversité, paysage...);
- un intérêt croissant pour l'amélioration des conditions de vie des animaux et de leur mode d'abattage ;
- un début de développement des achats en vrac afin de réduire les emballages notamment en plastique.

DES PROGRÈS EN MATIÈRE DE TRAÇABILITÉ SONT PEU À PEU RÉALISÉS

Paradoxalement, c'est l'alimentation issue de produits transformés industriellement qui, jusqu'ici, a fait le moins l'objet de rejet de la part des consommateurs. La grande distribution se garde bien de relayer les critiques des nutritionnistes, car ce serait remettre en cause la commercialisation de très nombreux produits présents dans les rayons des supermarchés. Néanmoins, des progrès en matière de traçabilité sont peu à peu réalisés. Pour répondre à l'évolution de la demande de proximité de la clientèle urbaine, la grande distribution multiple les superettes de centre-ville. Dans le même temps, les hypermarchés, qui peinent à conserver leurs attraits passés, créent des galeries marchandes ouvertes à diverses activités commerciales. Il est difficile de prévoir l'ampleur de l'impact de ces comportements au cours des prochaines années. Certains d'entre eux s'imposeront, tandis que d'autres resteront marginaux. Les consommateurs français ne sont pas isolés en Europe, bien au contraire. On observe en effet des tendances convergentes, même s'il y a bien des différences d'appréciation d'un pays à l'autre. Les comportements d'une fraction des consommateurs européens se modifient donc rapidement et profondément. Il se crée une série de groupes et de sous-groupes de consommateurs qui adhèrent plus ou moins totalement, mais sans doute pas définitivement, à de nouvelles pratiques en matière alimentaire. Ils se positionnent sur ces marchés avec leurs souhaits, leurs exigences et leurs interdits. Dès lors qu'ils peuvent y trouver leur intérêt, les commerçants s'efforcent de répondre à ces différentes demandes et de les imposer à leurs fournisseurs donc aux agriculteurs.

Au-delà de l'Europe (et de quelques autres pays développés), ces comportements restent le fait d'une petite minorité socialement privilégiée. C'est parfois dû à un certain retard de prise de conscience, mais plus prosaïquement à la faiblesse

CERTAINS
COMPORTEMENTS
ALIMENTAIRES
S'IMPOSERONT TANDIS
QUE D'AUTRES
RESTERONT MARGINAUX

des pouvoirs d'achat dans de nombreux pays. Comme aussi dans les Etats membres de la zone euro, à la suite de la crise économique et financière ayant gravement touché la Grèce, l'Espagne et le Portugal.

En revanche, dans ces mêmes pays, l'évolution démographique et l'urbanisation galopante engendrent aussi de nouveaux comportements alimentaires. Ainsi du Maroc à l'Indonésie, et plus récemment en Afrique subsaharienne, la croissance des importations de blé favorise la consommation de pain. De même, le riz conquiert de nouveaux marchés et s'impose en Afrique dans l'alimentation de base des familles urbaines. On sait aussi que l'amélioration des revenus des classes moyennes chinoises leur a permis d'accroître considérablement leurs achats de viande, de lait, de vins ou d'huile.

En France et en Europe occidentale, cette remise en cause des certitudes passées trouble profondément le monde agricole dont les repères disparaissent les uns après les autres. Même les méthodes de travail des agriculteurs sont souvent contestées. Ils devront s'adapter aux évolutions de cette demande. Certains de ces souhaits seront facilement acceptés, comme l'intérêt pour les productions locales ou la recherche de produits de qualité. Mais d'autres seront perçus comme des complications, voire des handicaps, par exemple l'interdiction de l'emploi du glyphosate ou de celui de nombreux autres produits phytosanitaires.

LA DEMANDE DE PRODUITS TEND À ÉCLATER EN DE MICROSEGMENTS

Comme chefs d'exploitation, les agriculteurs peuvent néanmoins conserver une certaine liberté d'action. Malgré de compréhensibles réticences, ils sont obligés de tenir compte de cette demande multiforme émanant des consommateurs, telle qu'elle est relayée par la grande distribution. Parmi les diverses adaptations imposées, on peut citer :

- l'agriculture biologique qui, longtemps restée confinée, prend une ampleur étonnante. C'est un encouragement pour les producteurs, d'autant plus que les crises, comme la crise laitière de 2014-2017, ont fortement incité nombre d'entre eux à faire ce choix ;

- l'UE interdit les cultures d'OGM, mais pas leur importation aujourd'hui dans plusieurs pays de l'UE. Cette exception est remise en cause. Tous les éleveurs de l'UE doivent se préparer à une évolution dans ce domaine ;

- sous la pression des consommateurs, le bien-être animal progresse en aviculture, en particulier pour la production d'œufs. Cette évolution pourrait gagner le secteur porcin ;

- les interdictions des produits les plus dangereux se multiplient, mais les substitutions sont difficiles à trouver. Néanmoins une réglementation toujours plus contraignante semble inéluctable. Les solutions que peut apporter l'agroécologie sont complexes à mettre en œuvre.

La demande de produits alimentaires tend donc à éclater en de nombreux microsegments de marchés, eux-mêmes très évolutifs. Ces changements ont de multiples conséquences pour l'ensemble des intervenants de la filière agroalimentaire, qu'il s'agisse des agriculteurs, des différents intermédiaires ou des États.

POSITION AVANTAGEUSE QUI PEUT SE RENFORCER

Les agriculteurs sont souvent désorientés car ils ont du mal à suivre une demande très mouvante. Malgré les risques, certains ont su en profiter, au moins temporairement car tout évolue très vite. Mais la réponse à une demande nouvelle a un coût parfois non négligeable. Ce surcoût devrait logiquement être supporté par les consommateurs. Ce n'est pas toujours le cas, en particulier lorsqu'une réglementation devient une loi générale car, alors, les producteurs sont purement et simplement contraints de l'appliquer, souvent aux dépens de leurs marges.

L'ensemble des intermédiaires se considère comme neutre au regard de l'éventuelle augmentation des coûts de production. C'est inexact, au moins en ce qui concerne la grande distribution, dans la mesure où les marges sont calculées en pourcentage de la valeur du produit et donc s'accroissent si celle-ci augmente. De plus, les acheteurs de la grande distribution sont toujours en position d'imposer leurs lois lors des négociations avec leurs fournisseurs, en dépit de l'application de la loi Egalim. Cette position avantageuse peut se renforcer dans l'avenir car la multiplication des micromarchés conduit à accroître le nombre de petites entreprises agroalimentaires régionales spécialisées. Celles-ci sont souvent dynamiques, réactives et innovantes mais elles sont aussi sans défense face aux géants de la grande distribution qui brandissent toujours la menace du déréferement. En revanche, il est exact que les entreprises de distribution doivent multiplier l'offre dans les

LA GRANDE
DISTRIBUTION EST
TOUJOURS EN POSITION
DE FORCE MALGRÉ LA
LOI EGALIM

EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE, LA
CROISSANCE DES
IMPORTATIONS DE BLÉ
FAVORISE LA
CONSOMMATION DE PAIN

linéaires, au risque de susciter une grande confusion dans l'esprit des acheteurs qui désirent trouver facilement les produits auxquels ils sont habitués.

Le positionnement des Etats est plus difficile. Il leur revient d'adapter la réglementation afin de tenir compte de ces nouveaux souhaits, d'ailleurs parfois contradictoires, (interdiction de l'emploi de glyphosate et réduction des coûts de production, bien-être animal et abattage rituel...). Les Etats doivent sans cesse arbitrer entre les intérêts des différents maillons de la chaîne de production et de commercialisation des produits alimentaires. Il s'agit d'un jeu d'équilibre éminemment subtil. Les Etats sont aussi confrontés à des situations diplomatiques délicates. Car dans leur souci de protéger les consommateurs nationaux, ils sont amenés à procéder à des interdictions qui sont aussitôt contestées par les pays concurrents. C'est depuis longtemps le cas de l'importation de viande d'animaux ayant reçu des antibiotiques ou des hormones de croissance. En effet, si des obstacles non tarifaires aux importations sont érigés, les pays exportateurs ne manquent pas de porter plainte devant l'OMC, avec toutes les chances d'obtenir satisfaction. Evidemment, la diversité des caractéristiques alimentaires multiplie aussi les tentations de fraude. Certes, il y a des contrôles. Mais outre que ceux-ci sont coûteux, les consommateurs doivent faire confiance aux mentions portées sur les étiquettes. Or, comment distinguer une banane ou un œuf issu de l'agriculture biologique des produits similaires habituellement offerts sur le linéaire d'un commerçant ? De même l'origine des produits ou de ses composants peut faire l'objet de multiples tromperies. Par exemple en France, la Direction de la concurrence et de la répression des fraudes a récemment établi que de grandes quantités de kiwis déclarés d'origine française sont en fait importées d'Italie.

LA DIVERSITÉ DES
CARACTÉRISTIQUES
ALIMENTAIRES MULTIPLIE
LES TENTATIONS
DE FRAUDE

DAVANTAGE DE PROTECTION POUR LE CORPS, LA VIE ET L'ENVIRONNEMENT

La seconde moitié du XX^e siècle a apporté aux consommateurs l'abondance et la diversité de l'offre de produits alimentaires. Elle a aussi assuré d'incontestables progrès en matière sanitaire grâce à la chaîne du froid, au conditionnement et à la rapidité des transports. Enfin le progrès technique a permis une réduction des coûts de production unitaires pour le plus grand bénéfice des acheteurs. Ces dernières années, ont émergé bien d'autres préoccupations que celles du siècle précédent. Les nouveaux

consommateurs souhaitent davantage de protection pour le corps, la vie et l'environnement. Ils recherchent aussi la qualité gustative, l'exotisme et les saveurs des pays d'origine. Et même si certaines tendances s'avèrent éphémères, elles ne remettent pas en cause l'explosion et la diversité de ces nouvelles aspirations.

L'évolution en cours conduit à multiplier les micro-segments de marché qui ne sont ni stables ni permanents. Leur approvisionnement compliquera la tâche des différents maillons de la filière agroalimentaire. Les grandes structures se sont organisées pour traiter d'importantes masses de produits très standardisés. Elles pourront sans doute continuer de le faire pour les exportations sur les marchés internationaux. En revanche, l'approvisionnement des micromarchés locaux risque de leur échapper au profit de structures plus modestes.

Agriculteurs, industriels et commerçants devront ainsi adapter leurs méthodes de travail, leurs stratégies et leurs organisations à ce nouveau contexte. Il en résultera une augmentation des prix de revient. Qui va supporter ce surcoût ? Il y a fort à parier que ce sera pour l'essentiel les consommateurs, mais peut-être ne seront-ils pas les seuls à le payer ? ■

Repères

Alimentation animale avec OGM contestée

Avec la Pac, l'Europe est devenue très dépendante des Etats-Unis puis du Brésil pour son approvisionnement en soja qui pénètre le marché européen sans droit de douane. Aujourd'hui, la grande majorité des sojas américains sont des OGM. Les quantités importées ont diminué après la réforme de 1992 qui facilitait l'incorporation de céréales dans l'alimentation du bétail. Il en a été de même du développement de la production de tourteaux de colza et de tourmesol. Depuis quelques années, l'alimentation des animaux avec du soja OGM est contestée d'autant que les cultures OGM sont interdites en Europe. La Suède et la Hongrie ont déjà renoncé à ce type d'alimentation. En Allemagne et en Autriche, toutes les vaches laitières sont nourries sans soja OGM. Cette interdiction s'étend à l'aviculture. Ce mouvement se poursuivra et s'élargira à d'autres pays européens jusqu'au jour où l'importation de soja OGM sera interdite.